

L'an deux mille vingt-quatre, le **lundi 27 mai**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

DATE DE CONVOCACTION
17/05/2024

DATE D’AFFICHAGE
17/05/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
26
PRÉSENTS
20
VOTANTS
24

Étaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

M. Bruno LECŒUR donne pouvoir à M. Damien de WINTER
M. Christophe BISSEY donne pouvoir à Mme Patricia FREIDOZ
Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL
M. Nicolas RICHTER donne pouvoir à M. Jean-Louis BOISSÉE

Absents non excusés

M. Abdellah FAWZI
M. Frédéric LACOUR

Secrétaire de séance : M. Patrick DESVAGES

Délibération n° 24.05.27/07

Objet / Attribution d'une subvention exceptionnelle pour la réalisation d'un film sur l'acte de résistance d'Airan

Monsieur le Maire sollicite le Conseil municipal afin qu'il puisse approuver le versement d'une subvention exceptionnelle nécessaire à la réalisation d'un film sur l'acte de résistance d'Airan.

Monsieur le Maire précise que ce film documentaire est réalisé par David DESRAME et qu'il est librement inspiré du livre « Résistance et sabotages en Normandie » de l'historien Jean Quellien.

Il rappelle également le contexte de cet acte de résistance : dans la nuit du 16 avril 1942, le train de permissionnaires de la Wehrmacht Maastrich-Cherbourg déraile entre Mézidon et Caen, à Airan : 30 soldats sont tués.

Quinze jours plus tard, dans la nuit du 1er mai, un nouveau sabotage, au même endroit, entraîne la mort de 10 autres Allemands.

La réaction de l'occupant à ce coup d'éclat de la Résistance normande est terrible : des dizaines de prisonniers politiques seront fusillés en représailles.

De plus, 130 otages seront arrêtés à Caen et dans le reste du Calvados. La majorité d'entre eux seront déportés à Auschwitz. Très peu en reviendront.

Monsieur le Maire indique en dernier lieu que ce film documentaire sera projeté dans le contexte des célébrations de 2024 liées à la libération, à la bataille en Normandie, et qu'il a pour ambition de contribuer à la réflexion et au débat, sur l'engagement, l'esprit de résistance, en soulignant le caractère organisé et collectif de cet acte.

Ainsi, Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € pour financer ce projet.

Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré, à l'unanimité ;

APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 €, nécessaire au financement de ce projet ;

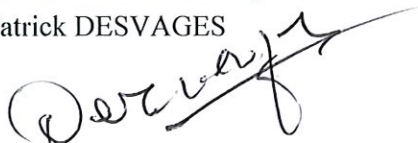
RAPPELLE que le coût global de ce projet est de 31 322 € ;

PRÉCISE que ce film sera également diffusé par la Ville lors de l'un de ses prochains ciné-débat ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Patrick DESVAGES



Le Maire,
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20240527-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/06/2024